

# CIANE - Collectif interassociatif autour de la naissance

[Afficher](#) [Éditer](#) [Historique](#) [Imprimer](#) [Rétroliens](#) [Rechercher](#)

Vous êtes sur le site (public) du Ciane (l'ancien CianeWiki)

**Blog Site (public) Espace privé**



Le collectif  
Nos positions  
Nos actions  
Nos dossiers  
Nos débats

*Contact*

## Au jour le jour

Agenda  
Rétrospective

## Pour les associations

Informations et formation  
Dossier d'adhésion  
Fiches, posters

## Réservé aux membres

Intranet  
Aide sur l'intranet

*Toutes les pages...  
Modifications récentes*

## Liens techniques

Bases d'édition  
Toute la documentation  
*Bac à sable*  
Administration du site

éditer ce menu



[CianeWiki](#) → [CIANE](#)

## Historique du CIANE

(à plusieurs voix...)

En décembre 2002, au congrès de Naissance et Citoyenneté, j'ai rencontré Gilles GAEBEL, qui m'a fait part de son intention d'ouvrir une « branche périnatalité » au *C/SS* [1] (Collectif interassociatif sur la santé) et de convoquer toutes les associations « périnatalité » en collectif pour participer aux États généraux de la naissance 2003 qui venaient d'être annoncés par le Collège national des gynécologues et obstétriciens français (*CNGOF* [2]). Je n'y ai pas cru un instant : la fédération « Naissance et libertés » n'était-elle pas en train de mourir à petit feu, et toutes nos tentatives de connecter les associations grâce aux outils Internet n'avaient-elles pas partiellement échoué ?

C'était sans compter sur l'énergie formidable et la ténacité de cinq fondatrices qui sont allées battre la campagne (sans aucun soutien moral ni financier) pour convaincre les associations de venir dans le giron du [CIANE](#). J'étais à cette époque dans le camp des sceptiques, occupé à lancer l'association AFAR. Je voudrais donc saluer ici Anne DUSART, Anne EVRARD, Caroline FEL, Blandine POITEL et Chantal SCHOUWEY.

Le 6 juin 2003 se sont tenus à Paris, à l'initiative du CNGOF, les premiers États généraux de la naissance. Une petite délégation du [CIANE](#) (qui s'appelait encore « CIAN » à cette époque) y a présenté une *plateforme de 40 propositions* [3] des usagers pour l'amélioration des services de maternité. L'écoute a été très favorable. Cette plateforme, sorte de « programme commun » pour les associations, est restée la pierre fondatrice de l'édifice. Elle a été complétée quelques mois plus tard par une charte définissant le mode de fonctionnement du [CIANE](#).

(...)

(En septembre 2006) le [CIANE](#) n'a pas de structure formelle ni de compte bancaire. Il utilise donc les outils gratuits, qui sont ceux d'Internet, et les associations (parfois les individus) prennent en charge les dépenses matérielles incontournables.

Ce travail se fait dans une totale transparence : site web, liste de discussion,

panel d'experts indépendants consultés sur des questions techniques. Tout ce qui peut être publié est immédiatement rendu public.

Le **CIANE** est aujourd'hui un **collectif**, pas une association ni une fédération. Or ce choix initial est remis en question, comme il l'a été pour le **C/SS** [4]. En effet, les représentants d'usagers dans les instances devront incessamment appartenir à des associations **agrées**. Cette obligation d'agrément a mis fin à tout débat sur le fonctionnement en collectif informel versus association déclarée. L'avantage du collectif informel était une absence totale de hiérarchie favorisant l'éclosion de nouvelles idées. L'inconvénient était celui du volontariat qui rend difficile le maintien et le suivi de l'activité dans les groupes de travail, sauf mobilisation autour d'un sujet d'actualité, comme les RPC « épisiotomie » l'an dernier. Il y a des dossiers importants en attente...

Il serait tellement plus facile de travailler avec une armée de secrétaires trilingues et du matériel publicitaire en quadrichromie, le tout financé par les labos pharmaceutiques...

Mais nous travaillons **AVEC** les gens, pas **POUR** les gens. Notre démarche est celle de la démocratie active, de la coopération, accessoirement de la participation quand celle-ci ne se réduit pas à un simulacre de prise de décision collective.

- Bernard BEL, séance d'ouverture des États Généraux de la Naissance 2006 (*EGN2006* [5])

---

(D'autres voix ?)